



Commune de Bossonnens

CONVOCA TION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le **mardi 10 décembre 2024, à 20h00, à la salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31.**

- Ordre du jour :**
- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 7 mai 2024**
(ne sera pas lu)
 - 2. Présentation de la planification financière 2025-2029**
2.1 Préavis de la Commission financière
 - 3. Présentation du budget de résultats 2025**
3.1 Rapport de la Commission financière
3.2 Vote
 - 4. Présentation du budget des investissements 2025**
4.1 Bâtiment scolaire
4.1.1 Construction d'un bâtiment pour la petite enfance
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Vote
 - 5. Révision des statuts du SLPP-GV / Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Glâne et de la Veveyse**
5.1 Présentation
5.2 Vote
 - 6. Divers**

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière Assemblée, les budgets, ainsi que les statuts révisés du SLPP-GV peuvent être consultés auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'Assemblée, ou sur le site internet www.bossonnens.ch.